

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la
Communauté de communes
Le Grand Charolais

Pièce 4.10 : Annexes - Aléa retrait-gonflement des argiles

Arrêt

RISQUE RETRAIT ARGILE

Aide à la lecture :

La carte de l'aléa lié au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux se base, pour l'essentiel, sur :

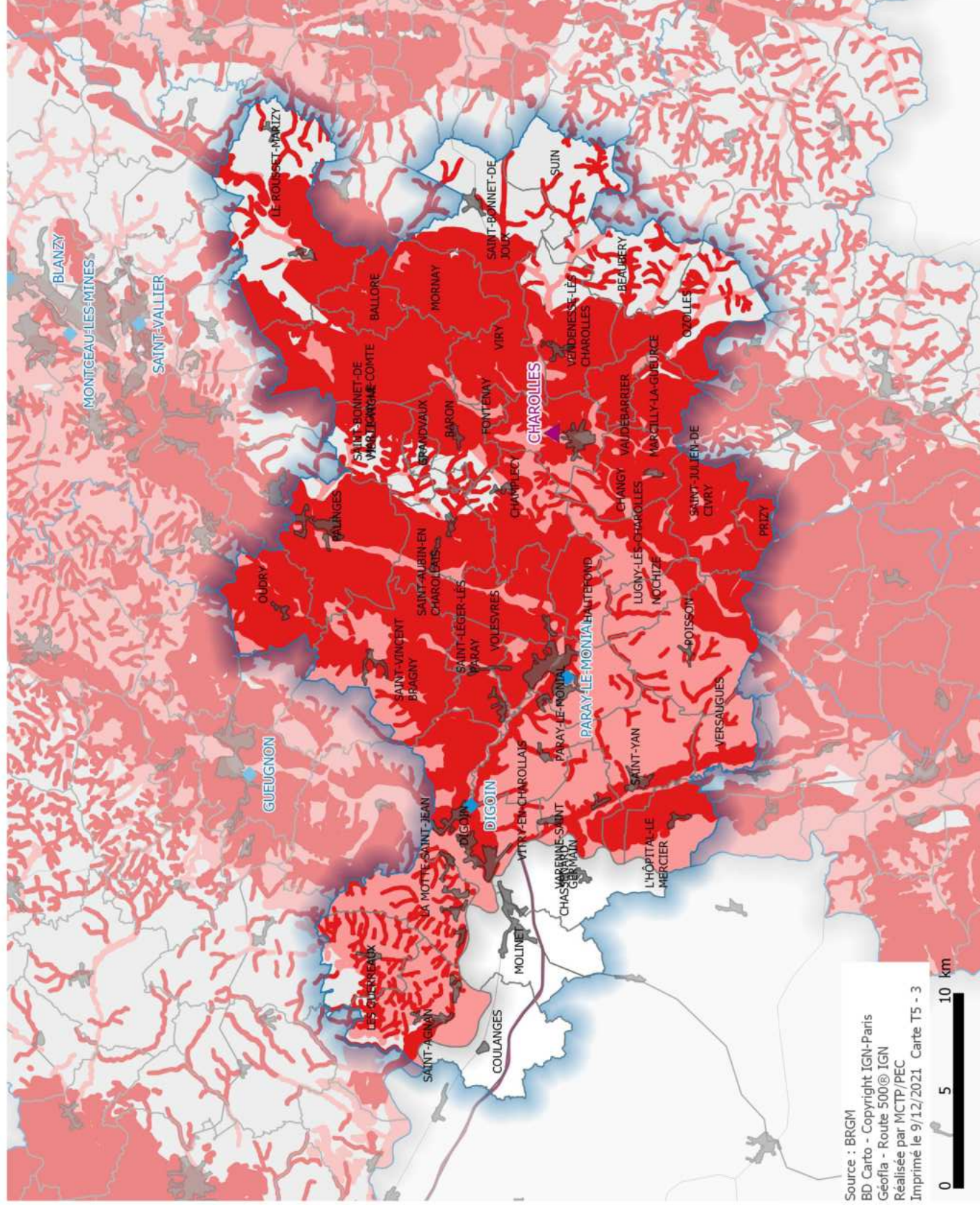
- une interprétation de la carte géologique - la synthèse d'un grand nombre d'informations concernant la susceptibilité au phénomène des formations à dominante argileuse - la localisation des sinistres liés aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Pour chaque formation argileuse ou marneuse, on calcule un indice d'aléa, couplant densité de sinistres et susceptibilité.

Cette carte d'aléa permet d'attirer l'attention des constructeurs et maîtres d'ouvrages sur la nécessité de respecter certaines règles constructives préventive dans les zones soumises à l'aléa retrait-gonflement, en fonction du niveau de celui-ci.

Seuls deux niveaux d'aléa (moyen et faible) apparaissent en Saône-et-Loire, non concernés par le phénomène.

Il n'est toutefois pas exclu que sur les zones non concernées se trouvent localement des zones argileuses d'extension limitée, non cartographiées sur les cartes géologiques, susceptibles de provoquer localement des sinistres.



Aléa retrait-gonflement des argiles

Faible

Moyen

Zones bâties

Préfecture de région _ préfecture

Sous-préfecture

Chef-lieu de canton

Source : BRGM

BD Cartho - Copyright IGN-Paris

Géofla - Route 500 © IGN

Réalisée par MCTP/PEC

Imprimé le 9/12/2021 Carte T5 - 3

0 5 10 km